

# Handicap : Une entreprise comme les autres



**EMPLOI.** Gestform, « entreprise adaptée », spécialisée dans l'archivage et la sous-traitance administrative, compte 260 salariés, dont 80% sont des travailleurs handicapés.

Si le leitmotiv des entreprises se traduit par la volonté de se démarquer, Gestform tient quant à elle à être considérée comme ses consœurs : une entreprise ordinaire. Un paradoxe qui s'explique par son statut très particulier : Sous tutelle du Ministère du Travail et de l'Emploi, Gestform est une entreprise adaptée.

Anciennement atelier protégé, aujourd'hui entreprise adaptée (1), la forme change mais pas le fond. Gestform a été créée en 1986 par Jean Van Massenhove, cadre retraité de l'aéronautique. L'intégration des personnes handicapées dans le milieu professionnel était alors son fer de lance. L'équipe dirigeante continue de mener avec succès cette **politique d'intégration**. Gestform compte aujourd'hui un effectif de 260 salariés disséminés sur plusieurs unités de production. La première se situe en Aquitaine, sur les communes girondines de Mérignac et du Haillan et sa petite sœur est basée à Plaisance-du-Touch, en région Midi-Pyrénées.

« Jean van Massenhove a eu la volonté de créer un véritable métier industriel. Notre activité s'est élargie de la gestion pure du documentaire à **l'externalisation des process administratifs**. Nous proposons également **études et conseils** à nos clients » précise Olivier Theron, directeur de l'entreprise. Des clients de renom tels EADS, Capgemini, la CPAM, AG2R ou la SNCF travaillent avec Gestform. Des contrats qui se gagnent aujourd'hui sur consultations et appels d'offres avec toutefois un avantage supplémentaire. En effet, les sociétés qui sous-traitent auprès d'une entreprise adaptée, bénéficient d'une réduction significative de la contribution **AGEFIPH**. Un avantage qu'Olivier Theron qualifie de cerise sur le gâteau: « Il y a quelques années nous avons répondu à un appel d'offre d'Airbus pour de la numérisation de documents. Nous étions une dizaine en lice dont seulement deux entreprises adaptées. Nous avons remporté le marché grâce à nos **compétences techniques**. »

A quelques différences près

La plupart des handicaps des salariés de Gestform sont d'ordre physique. Orientés par la Maison de l'Handicap, ils ont souvent des **parcours difficiles**. La plupart d'entre eux ont été mis à l'écart du système scolaire, puis de la vie professionnelle. « Nous notons ces dernières années une recrudescence d'handicaps que l'on appelle « psychologiques ». Beaucoup de jeunes qui sortent de graves dépressions. Ce sont des cas difficiles mais nous avons vu de très belles réussites parmi eux ».

S'il est vrai que Gestform est soumise aux mêmes lois du marché que ses congénères, il subsiste quelques subtilités qui font la différence. « Nous admettons tout d'abord que l'égalité n'existe pas. Nos salariés n'ont pas les mêmes possibilités. Si l'un peut, par exemple, traiter 400 documents dans la journée, un autre en traitera 200. Pour autant s'ils ont rempli leur quota, ils auront droit chacun, à une prime de fin de l'année. Pour calculer notre coût de production, nous considérons que nous pouvons produire une **moyenne de 300 documents par jour**. » Une gestion des compétences qui prend également toute sa mesure lors des recrutements. Le choix du poste, la compatibilité avec l'handicap, certaines adaptations particulières et surtout une formation est assurée pour **chaque salarié. L'attention et l'accompagnement sont ici plus poussés qu'ailleurs**. « J'essaye par dessus tout de ne pas faire de différence même s'il est vrai que nous prenons plus de temps avec les personnes qui travaillent à Gestform. Ce que pourrait faire nombre d'autres entreprises d'ailleurs » conclut Olivier Theron. Pareil, mais différent, avec un « je-ne-sais-quoi » de sensibilité supplémentaire en somme.

(1) L'entreprise adaptée (loi 2005-102 du 11 février 2005) est une entreprise du milieu ordinaire du travail employant au moins 80 % de travailleurs handicapés. Elle bénéficie en outre, d'aides de l'Etat.